

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 429 promulguant en Côte française des Somalis la loi n° 50-316 étendant à certains territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance du 25 juin 1945

n° 429

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1950

Date de publication
14 avril 1950

Date du numéro
30 avril 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret du 18 juin 1884

Vu l'ordonnance n° 45-1417 en date du 28 juin 1945,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est promulguée en Côte française des Somalis et dépendances la loi n° 50-316 du 15 mars 1950 relative à l'extension dans certains territoires d'outre-mer et territoires sous tutelle des dispositions de l'ordonnance du 28 juin 1945 modifiant les articles 356. et 357 du Code pénal. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel du territoire.

Pour le Gouverneur et par délégation : Le Secrétaire général

CHAMBOKEDON